ADAPTATION FUND

WFP
wfp.org/fr

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Projet : « Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie » - PARSACC -

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ECOLE NATIONALE DE FORMATION ET DE VULGARISATION AGRICOLE
- ENFVA -
CENTRE DE FORMATION DES PRODUCTEURS RURAUX / CFPR

Rapport

SOMMAIRE

1. Contexte de la Formation 3
2. Objectifs de la formation 3
3. L'approche méthodologique 3
4. Le public cible 4
5. Déroulement de la formation : le programme, les activités et les résultats 4
5.1. Démarrage de la session et programme 4
5.2. Formation des auxiliaires vétérinaires 4
5.2.1. Rôle de l'auxiliaire vétérinaire : 5
5.2.2. Santé et épidémiologie : 5
5.2.3. Soins alternatifs : 6
5.2.4. Alimentation et abreuvement des animaux domestiques : 6
5.2.5. Bien-être animal 7
5.2.6. Techniques de contention des animaux : 7
5.2.7. Gestion des médicaments vétérinaires : 8
5.2.8. Gestion des cadavres et notions des bonnes pratiques 8
5.2.9. Travaux dirigés et exercices d'apprentissage : 8
5.2.10. Travaux pratiques : 9
5.2.11. Travaux pratiques 9
5.2.12. Séance de clôture de la formation : 10
6. Conclusion et Recommandations : 10
Annexe 1 12
Annexe 2 13
Annexe 3 14
Annexe 4 16
Annexe 5 17

1. Contexte de la Formation

Cette activité fait suite au programme d'activités du PARSACC réalisé dans les Wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza, sous la composante 3 intitulée : « ***Concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de diversifier et d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables*** ».

A ce titre, la présente formation entre dans le cadre du partenariat entre le projet et le CFPR pour la réalisation d'actions de renforcement des compétences des éleveurs à travers un apprentissage vétérinaire et professionnel (théorique et pratique) qui consisterait à doter les auxiliaires vétérinaires de capacités techniques opérationnelles en santé et production animale, dans l'optique de contribuer à l'amélioration des conditions de vies de populations rurales.

2. Objectifs de la formation

L'objectif est de former des éleveurs capables de résoudre des problèmes complexes liés aux activités d'élevage dans des milieux difficiles. La formation intègre plus particulièrement les aspects liés à la technique, à l'organisation et aux stratégies d'acteurs. Sur le plan technique, à partir d'un socle de connaissances biologiques de plusieurs espèces animales domestiques, l'objectif est d'apprendre à identifier et à formaliser des problèmes d'élevage à l'aide d'outils et de méthodes de diagnostic qui sont utilisés au cours de la formation.

A partir du diagnostic, l'auxiliaire vétérinaire sera capable de diagnostiquer cliniquement les principales affections des animaux domestiques et d'y apporter des solutions, en intégrant l'adoption des mesures de zootechnie de base. Sur les aspects sociaux et organisationnels, il s'agit de former les auxiliaires, disposant de capacités de communication exceptionnelles pour repérer les dynamiques sociales importantes autour des questions qu'ils traitent et pour interagir, dans le cadre de leur activité professionnelle, (les bouchers, commerçants de bétail etc. …).

Ainsi, de l'observation réfléchie, l'auxiliaire vétérinaire sera capable de diagnostiquer cliniquement les principales affections des animaux domestiques et d'y apporter des solutions, en intégrant l'adoption des mesures de zootechnie de base. Sur les aspects sociaux et organisationnels, il s'agit de former les auxiliaires, disposant de capacités de communication exceptionnelles pour repérer les dynamiques sociales importantes autour des questions qu'ils traitent et pour interagir, dans le cadre de leur activité professionnelle. Les auxiliaires vétérinaires contribueront par leur présence à combler les déficits en conseil vétérinaire des zones d'élevage enclavées du pays en fournissant un service vétérinaire de proximité.

3. L'approche méthodologique

Le CFPR a développé des modules basés sur des méthodes d'enseignement des adultes destinées aux auxiliaires vétérinaires afin de leur permettre de se familiariser avec des outils simples et adaptés au plus bas niveaux, pour une bonne maitrise de la santé animale et l'application des bonnes pratiques d'élevage.

Dans le cadre de l'approche pédagogique qui sera appliquée, la priorité sera donnée à la méthode participative pour associer l'ensemble des bénéficiaires à la compréhension des thèmes de formation

correspondants à leur préoccupation majeure et qui limitent de manière significative leur capacité d'exécution du rôle qui leur ait dévolu.

A l'issue de sa formation l'auxiliaire doit être capable de :

- Citer sans, se tromper, les signes cliniques devant amener à une suspicion de peste bovine, charbon bactéridien, charbon symptomatique, pasteurellose, fièvre aphteuse.
- Décrire la prophylaxie médicale et la prophylaxie sanitaire ;
- Expliquer le rôle d'alerte de l'auxiliaire ;
- Décrire les mesures immédiates à prendre en cas d'épidémie (alerter les services vétérinaires, isoler les malades, brûler les cadavres, faciliter l'intervention des services vétérinaires).

4. Le public cible

La formation a eu lieu durant 15 jours soit du 25 décembre 2017 au 07 janvier 2018. Elle a eu lieu dans les locaux du Centre de Formation des Producteurs Ruraux (CFPR) de Boghé. Elle a ciblé un groupe de trente éleveurs désignés lors de la mission d'identification réalisée au niveau des wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza. Le public cible est composé des personnes identifiées en collaboration avec les Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) et des DR de l'Elevage, des wilayas concernées. Parmi les trente participants présents, il y a une femme (voir liste et coordonnées des participants en annexes).

5. Déroulement de la formation : le programme, les activités et les résultats

5.1. Démarrage de la session et programme

Les travaux de cette 2èue cession de formation des auxiliaires vétérinaire des wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza, ont été entamés juste après l'allocution du chef du CFPR qui a sollicité la bienvenue aux participants tout en leur assurant que toutes les dispositions ont été engagée pour que leur séjour satisfaisant. Ainsi, le programme, le calendrier de travail et les documents de base de la formation ont été remis après explications aux bénéficiaires. A cet effet, les consignes à respecter pour la bonne conduite des activités dans les meilleures conditions et en particulier les travaux de groupe ont fait l'objet de larges débats.

5.2. Formation des auxiliaires vétérinaires

Les formateurs ont commencé les travaux par l'évaluation du niveau des participants. Ainsi, sur les 30 présents cinq ont dans le passé bénéficié de formation dans le domaine de la santé animale et ceci à travers les services vétérinaires et certains projets (Délégations régionales du MDR et projet RIM/RAP et APP en 1992, 1999, 2000, 2001, 2016 et 2017).

Suite à cette évaluation, les thématiques définies dans le document « Modules de formation en Santé et production animale » ont portés essentiellement sur les points suivants :

5.2.1. Rôle de l'auxiliaire vétérinaire :

Au-delà de la formation, il a été jugé primordial de définir aux participants les actions qu'ils sont appelés à réaliser sous la responsabilité des services vétérinaires officiels et qui se résument aux points suivants :

- Traiter les animaux, donner des conseils, rapporter les foyers de maladies.
- Traiter les problèmes de santé animale à leur porté.
- Réaliser des interventions de routine fréquemment sollicitées (Aider lors des vêlages – Castrer les mâles) et signaler les cas exigeant une intervention dépassant ses prérogatives.
- Assister le vétérinaire lors des campagnes de vaccination de masse ;
- Vacciner, vendre des médicaments, dans le cadre de leurs prérogatives, pour le traitement de routine ;
- Conseiller les éleveurs en alimentation et en élevage ;
- Communiquer avec les éleveurs de manière ouverte, respectueuse et agréable ;

- Maitriser les conditions de prise en charge du bien-être de l'animal ;
- Etre un bon communicateur et avoir une aptitude de diplomatie : amener les éleveurs à adopter les bonne pratiques sanitaires et d'élevage.
- Identifier le bon médicament et connaitre l'importance de l'utilisation des médicaments bien conservés (détecter les produits périmés et éviter d'utiliser les médicaments exposés sous le soleil …).

5.2.2. Santé et épidémiologie :

Dans ce cadre, des séances théoriques ont traitées sur la définition des maladies infectieuses les plus courantes (botulisme, la Péripneumonie contagieuse des bovins, le charbon symptomatique, la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la peste des petits ruminants, les pasteurelloses et la Fièvre de la vallée du Rift) ainsi que les maladies parasitaires chez les animaux domestiques (les strongyloses gastro-intestinales, les piroplasmoses, les trypanosomes et la gale).

Les exposés ont surtout porté sur les signes cliniques, le diagnostic, le traitement et les mesures sanitaires et médicales à prendre en vue de réduire l'incidence des pathologies. A ce titre, l'auxiliaire vétérinaire interviendra au besoin, dans les limites de ses prérogatives, et doit régulièrement faire appel aux services vétérinaires auxquels il est rattaché.

Dans les situations révélant un caractère épizootique (cas de mortalités, avortements ou morbidité élevés…) le rôle de l'auxiliaire vétérinaire se limite à une notification immédiate aux services

vétérinaires officiels et une sensibilisation des populations sur les mesures d'hygiène et de protection.

Sur le plan méthodologie, le cours est dispensé en arabe et traduit en langues nationales notamment le Soninké et le poular. Le cours est interactif avec un partage des différentes expériences des uns et des autres.

5.2.3. Soins alternatifs :

Dans ce thème, il a été question des facteurs de risques en santé animale. Car la santé est un équilibre entre l'animal, la conduite d'élevage et les agents pathogènes. Ainsi, il a été expliqué aux futures AVs que les causes de maladies sont liées par ordre décroissants à : l'alimentation, le logement des animaux, les techniques d'élevage adoptées, les microbes et la génétique.

Les soins traditionnels, multiples et variés d'une région à l'autre, ont été évoqués. Ces soins représentent un grand intérêt notamment pour certaines pathologies encore méconnues et complexes et non encore prise en charge sur le plan thérapeutique ou prophylactique.

5.2.4. Alimentation et abreuvement des animaux domestiques :

L'importance d'une alimentation correcte des animaux a fait l'objet d'une large explication car constitue le facteur de risque le plus important pour la santé et la productivité des animaux. A cet effet, l'AVS doit veiller à ce que :

- Les principaux besoins nutritionnels des animaux soient couverts ;
- L'eau donnée aux animaux soit de bonne qualité et qu'elle doit être régulièrement vérifiée et maintenue ;
- Les ustensiles utilisés soient propres et ne sont pas utilisés à d'autres fin ;
- La distribution de l'alimentation aux animaux soit faite à des heures fixes de la journée ;
- L'origine des aliments soit connue et fiable

L'intérêt d'intégrer l'alimentation dans le système d'élevage a été largement débattu avec les participants. Cette approche tient compte de la période de l'année, de la spéculation, de l'état physiologique de l'animal et des aliments disponibles.

Les auxiliaires ont été également sensibilisés sur cette approche dans la perspective de la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétiques et d'installation d'usines de transformation qui pourraient attirer les éleveurs vers un nouveau système d'élevage plus orienté vers le semi-intensif.

Ainsi l'alimentation représente un aspect crucial dans la conduite de l'élevage. Plus de 50% des problèmes rencontrés chez l'animal sont liés à l'alimentation.

Les types d'aliment ont également été présentés. Il s'agit de l'alimentation fourragère ou cellulosique indispensable pour stimuler les différents processus métaboliques et les concentrés qui sont apportés par la supplémentation.
L'apport en concentré est recommandé durant les périodes hors hivernage. Il est fonction de la quantité de paille disponible et de l'état physiologique de l'animal.

5.2.5. Bien-être animal

A l'image de l'homme, l'animal est un être vivant qui a ses sensibilités, ses besoins et son tempérament. Il ressent la faim, le stress, la douleur, la fatigue et les mauvais comportements. Pour un meilleur rendement et pour le succès des différentes interventions réalisées chez l'animal, ce dernier doit être mis dans des conditions garantissant un minimum de confort. Il a été question de l'importance de la prise en compte du bien-être de l'animal. A cet effet, l'auxiliaire vétérinaire doit adopter les cinq principes ci-dessous pour assurer le bien-être de l'animal :

- Les animaux sont préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition ;
- Les animaux disposent d'un confort approprié ;
- Les animaux sont préservés de la douleur, des blessures et de maladies ;
- Les animaux ne sont pas stressés (ne sont pas exposés à la peur) ;
- Les animaux puissent exprimer des comportements considérés comme normaux pour l'espèce.

D'autre part, les bonnes pratiques environnementales en matière d'élevage doivent respecter l'adoption des principes suivants :

- Avoir un système de gestion des déchets approprié ;
- S'assurer que les pratiques d'Elevage n'ont pas d'effets négatifs sur l'environnement.

5.2.6. Techniques de contention des animaux :

Cette communication à traité des différentes options utilisées pour la maitrise d'un animal sans que celui-ci ne soit blessé, ainsi que les mesures appropriées pour la sécurité du praticien. L'auxiliaire vétérinaire (AV) doit adopter les règles de base suivante :

- Rester calme car toutes les opérations de manipulation pourraient exciter l'animal ;
- Connaître l'animal, avant de l'approcher, savoir quel genre de bête vous avez en face ;
- Connaitre l'organisation du troupeau et l'apprivoiser.
- Comprendre le comportement des animaux et avoir le bon réflexe au bon moment pour prévenir les accidents.

NB : Une bonne contention est une condition sine qua none pour garantir la sécurité de l'animal et du technicien, lors de l'administration de médicaments, notamment les injections.

5.2.7. Gestion des médicaments vétérinaires :

Pour assurer son service de proximité l'auxiliaire vétérinaire va disposer d'une gamme de médicaments conformément à son champ d'activité. Il est cependant tenu de savoir qu'un médicament est un produit dangereux, donc exige de lui d'être très vigilent. A cet effet, il doit veiller à ce que :

- Tout médicament doit avoir une notice lisible et être bien emballé ;
- Le stockage doit être fait dans un lieu frais, propre et à l'abri de la lumière et de la chaleur et de l'humidité ;
- La gestion des médicaments soit réalisée par la tenue d'un registre des entrées et sorties des produits ;
- L'utilisation doit être rationnelle et faite conformément aux pathologies diagnostiquées ;
- L'approvisionnement ne doit se faire qu'auprès des pharmacies agréées.

5.2.8. Gestion des cadavres et notions des bonnes pratiques

En plus de leur nuisance (mauvaise odeur) les cadavres des animaux représentent une source importante de transmission des agents pathogènes. Il est cependant très rare de voir une prise en charge correcte (incinération ou enfouissement) de ces cadavres dans notre pays. La plupart des auxiliaires ont reconnu que la situation est similaire dans leurs localités.

L'attention a été donc portée sur les risques sanitaires que représentent ces cadavres et la nécessité de mener une sensibilisation auprès des populations pour inhumer ou incinérer les cadavres d'animaux.

Les auxiliaires vétérinaires ont été également formés pour servir de relai de communications sur les bonnes pratiques d'hygiène notamment lors des épizooties ou épidémies en instruisant les populations sures :

- Le lavage des mains avec l'eau et les détergents
- Les risques liés aux animaux malades notamment ceux ayant avorté
- Les risques liés aux produits (viande, lait) provenant d'animaux malades
- Le respect des délais d'attente lors de l'utilisation des médicaments vétérinaires

5.2.9. Travaux dirigés et exercices d'apprentissage :

A l'issue des cours théoriques les participants ont été divisés en groupes pour traiter certaines thématiques abordées auparavant dans le cours. Dans chaque groupe les quatre régions sont représentées. Après la discussion du sujet, le groupe choisit un représentant pour présenter son travail.

Les thématiques sont ensuite discutées en plénière.

5.2.10. Travaux pratiques :

Cette activité a été réalisée à travers des Travaux dirigés réalisés au niveau de centre :

- **Visite de certaines pharmacies vétérinaires privées** :

A ce niveau, l'objectif de cette activité était de permettre aux AVs de se familiariser aux matériels, aux médicaments vétérinaires, aux diagnostics et traitement des animaux. Ainsi, ils ont eu à s'informer sur les modalités d'utilisation des médicaments vétérinaires usuels et du matériel dont ils devraient avoir à disposition pour mener leurs futures activités de traitement des soins primaires.

Ils ont également bénéficié de plus d'informations pratiques sur l'usage des médicaments, la qualité des différentes molécules qui circulent sur le marché ainsi que les conditions de stockage et conservation.
C'était également l'occasion d'apprécier l'importance de l'appréciation, de la rigueur et du respect des normes de conservation des médicaments vétérinaires (hygiène du local, température ambiante du local, aération, étanchéité à la poussière…)

5.2.11. Travaux pratiques

- **Présentation et utilisation des médicaments vétérinaires**

Ces séances ont eu accès à la présentation des médicaments vétérinaires non proscrits et proscrits. Sur le plan thérapeutique il faut distinguer les différentes classes :

- Les antibiotiques
- Les anti-inflammatoires
- Les antiseptiques
- Les antiparasitaires
- Les vitamines

Sur le plan conditionnement il faut distinguer :

- Les médicaments en solutions
- Les médicaments en comprimés ou bolus
- Les médicaments en sachets

- **Séances de démonstration et d'administration de médicaments**

Les différents participants ont eu des exercices de préparation des doses de médicaments. Des prélèvements par des seringues à partir des flacons. D'autre part, il a été surtout question des dispositions et comportements à prendre face à un produit vétérinaires et les conditions d'appréciation à adopter pour le garder et le conserver conformément aux règles d'hygiènes requises. Par ailleurs, l'auxiliaire doit toujours se référer aux directives des notices et aux techniciens vétérinaires pour plus d'explication lors de l'utilisation de médicaments vétérinaires.

5.2.12. Séance de clôture de la formation :

La clôture de la 2ème session de formation des auxiliaires vétérinaires réalisée pour le compte du projet PARSAAC a été faite par la remise de kits vétérinaires composés de médicaments vétérinaires et de matériels d'asepsies usuels (antiparasitaires interne et externe, de vitamines, etc…).

En ce qui concerne les attestations de formations, celle-ci seront remises au projet afin de les faire parvenir aux AVs bénéficiaires des wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza.

6. Conclusion et Recommandations :

La formation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les différents débats ont montré que le niveau de base des auxiliaires vétérinaires était à la hauteur des espérances. D'autre part, il a beaucoup été question du rôle de l'auxiliaire vétérinaire qui n'est autre que celui d'un agent de contact pour les services vétérinaires habileté à traiter certaines affections primaires, n'utilisant que des médicaments simples (non proscrits) et jouant la fonction d'informateurs (suspicion légitime) dans le cadre de la surveillance épidémiologique des maladies surveillées.

Par ailleurs, il est important que cette formation soit soutenue à travers un suivi et contrôle de proximité car cela renforcement la volonté des bénéficiaires tout en assurant la continuité des acquis d'apprentissage des auxiliaires vétérinaires leur motivation dans la lutte contre les maladies animales et la protection de l'environnement et surtout leur intégration dans le dispositif des services vétérinaires. Ainsi, ils pourront constituer des informateurs et acteurs dans le cadre des activités de développement de l'élevage et de lutte contre les épizooties menées par les services vétérinaires officiels.

Les participants ont tenu à remercier le Projet PARSACC pour l'appui qu'il a apporté pour cette formation. Ils ont par ailleurs félicité le responsable du CFPR et son personnel pour les conditions d'accueil et l'ambiance dans laquelle s'est déroulée cette formation.
Aussi, ils ont remercié les formateurs de la clarté de leurs interventions et leur disponibilité à satisfaire aux doléances demandées lors de la formation.
Enfin, les participants ont émis un certain nombre de recommandations dont les plus importantes sont :

- Demander aux services vétérinaires régionaux de porter assistance aux auxiliaires vétérinaires du PARSACC à travers un conseil et un encadrement rapproché. Cette doléance revient au MEDD qui doit faire part de ce désir au Ministère de l'Elevage pour qu'il instruise ses services techniques régionaux.
- Réaliser une mission conjointe PARSACC et l'ENFVA (CFPR) afin d'évaluer les activités des auxiliaires vétérinaires et de déterminer leur besoin en techniques de santé et production animale.
- Soutenir les auxiliaires vétérinaires à travers leur dotation de moyens de communication pour pouvoir communiquer avec les différents services techniques (DEDD/DRE) : Système GFU ;
- Planifier et organiser des sessions de recyclage tous les trois mois au profit des auxiliaires vétérinaires afin de leur permettre de mieux asseoir leurs connaissances en matière de santé animale et d'Elevage.

Annexes

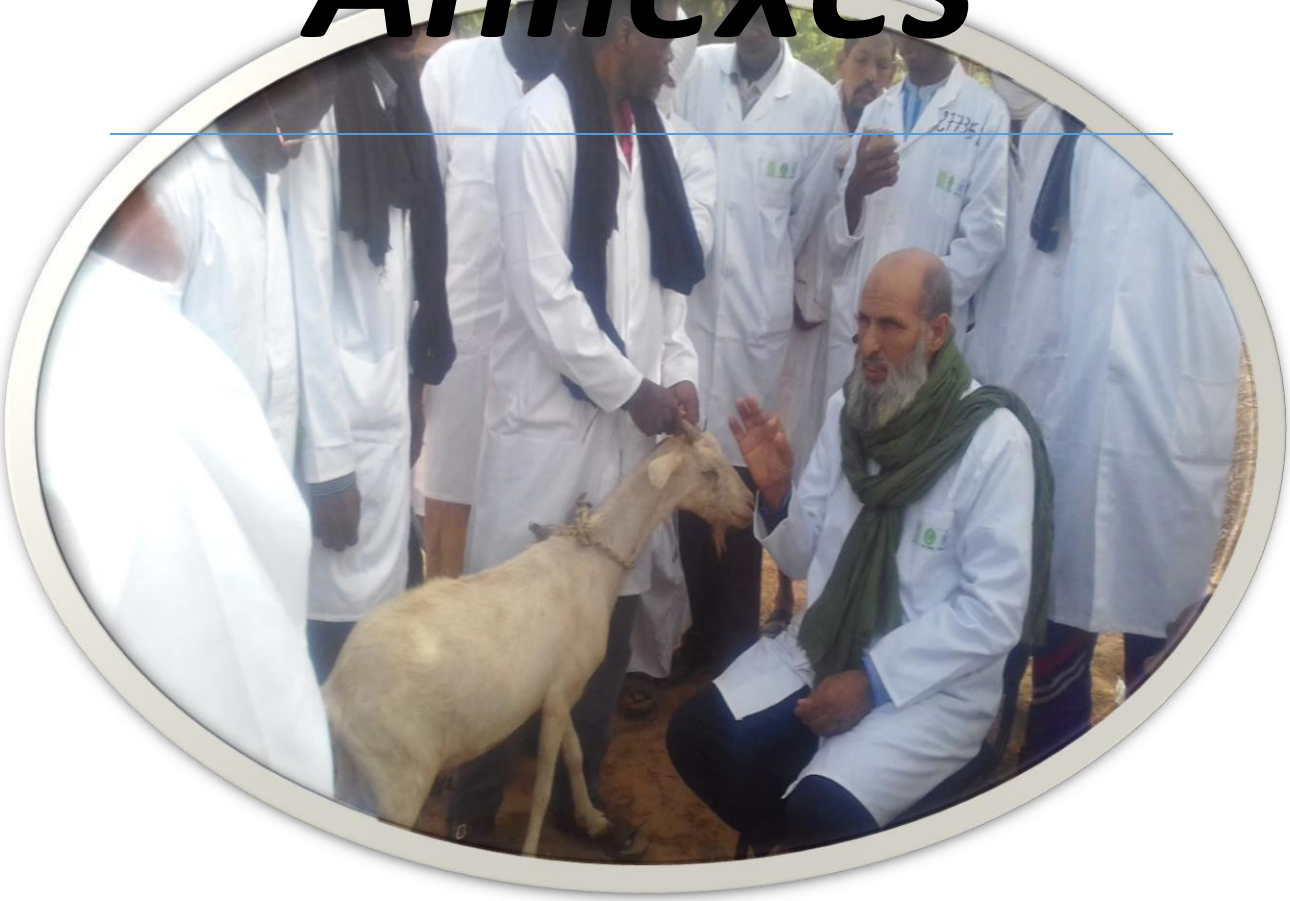

Annexe 1

Listes des participants de la 2ème Session de formation des AVs des wilayas du Guidimagha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza Boghé, du 25 décembre 2017 au 07 janvier 2018

N°	Noms et prénoms	NNI	localités	communes	Moughataas	Wilayas
1	Billal Bayo Barry	3870924293	Tektake	Tektake	Ould Yenge	Guidimkha
2	Nima Moussa Soumare	2347365663	Baye Diam	Baye Diam	Khabou	Guidimkha
3	Silly Yelly Camarra	1185256581	Gemou	Khabou	Khabou	Guidimkha
4	Abdallahi Mohamed	3822979812	Aoueinatt	Aoueinatt	Ould Yenge	Guidimkha
5	Mohamed Aly Camara	4271368665	Nieleba	Tachout	Selibabi	Guidimkha
6	Mamedi Medimaro	4518233811	Boully	Boully	Ould Yenge	Guidimkha
7	Bacary Mamadou	4271620623	Dafor	Dafor	Ould Yenge	Guidimkha
8	Ahmed Abdallahi Salem	8772784179	Haddad	Toufounde Sivi	kaédi	Gorgol
9	Salem Lessiad Mo/Mahmoud	3654252774	Haddad	Toufounde Sivi	kaédi	Gorgol
10	Ely Ould M'bareck	2460365716	Dimechgha	Toufounde Sivi	kaédi	Gorgol
11	Abdoulaye Bocar	9448303819	Dimechgha	Toufounde Sivi	kaédi	Gorgol
12	El Arby Saleck Abdalla	4187954049	Dar El Bedda	Magama	Magama	Gorgol
13	Cheikh Sidi Aly	9281237712	Dar El Bedda	Magama	Magama	Gorgol
14	Ousmane Silly Gandega	1333007660	N'jadjibenni	N'jadjibenni	M'boutt	Gorgol
15	Moussa Diaguilly Timera	7421096454	N'jadjibenni	N'jadjibenni	M'boutt	Gorgol
16	Brahim O Cheick O Seyid	7376513896	Cham	Darel El Barcka	Boghé	Brakna
17	Yacoub Mohamed Vall	1972878442	Ouald Yaré	Hijaj	Mbagne	Brakna
18	Ahmed Matalla	6726047804	Ouald Yaré	Hijaj	Mbagne	Brakna
19	El Hdje Moussa	6782182405	N'Donguel rewo	Haéré M'Bar	Bababé	Brakna
20	Laba Goly	1845274138	N'Donguel rewo	Haéré M'Bar	Bababé	Brakna
21	Med Vadel El Mahfoudh	1111682566	Djonablé	Djonablé	Magtaa Lahjar	Brakna
22	Mohamed Abdallahi	9406393029	Djonaba	Djonaba	Maghtar El Hajar	Brakna
23	Esseyd Habib	2838095689	Kremirag	Echeggar	Maghtar El Hajar	Brakna
24	Mohamed Ould El Maoloud	1423875417	Tichouden	Maghtar El Hajar	Maghtar El Hajar	Brakna
25	Cheikh O Ahmed O Taher	1423875417	Techoutune	Maghtar El Hajar	Maghtar El Hajar	Brakna
26	Ismail Boubacar	8013076590	Oum El Khourra	Tekanne	R'kiz	Traza
27	Mohamed Vall Brahim	593580152	Oum El Khourra	Tekanne	R'kiz	Traza
28	Mohamed Ould Hendah	555952882	Mouyessar 2	Mouyessar	R'kiz	Traza
29	Isselkhé Mohamed	4655912742	Charatt	Mederdra	Mederdra	trarza
30	Talebe Bouye	32773558	Nimjate	Tiguent	Mederdra	Traza

Annexe 2

Séances théorique de la 2ème session de formation des Avs des wilayas du Guidimagha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza Tenue au CFPR de Boghé du 25 décembre 2017 au 07 janvier 2018

Annexe 3

Travaux pratique
Techniques de diagnostic et traitement des animaux

Travaux pratiques
Examen des organes et autopsie

Annexe 4

Travaux de groupe

Groupe I :

- Prérogatives et rôle de l'AV
- La péripneumonie contagieuse des bovins
- Dermatose Nodulaire + PPR

Nima Moussa Soumare
Mohamed Aly Camara
El Arby Saleck Abdalla
Moussa Diaguilly Timera
Yacoub Mohamed Vall
Ahmed Matalla
Mohamed Ould El Maoloud
Talebe Bouye

Groupe II :

- Charbon symptomatique + Fièvre Aphteuse
- Les Pasteurelloses
- La Pasteurellose cameline + Fièvre de la Vallée du Rift

Billal Bayo Barry
Silly Yelly Camarra
Bacary Mamadou
Salem Lessiad Mo/Mahmoud
Ely Ould M'bareck
Esseyd Habib
Cheikh O Ahmed O Taher
Mohamed Ould Hendah

Groupe II

- Maladies parasitaires
- Les parasitoses internes et externes (Strongylose + gale)
- Les piroplasmoses + trypanosomes
- Soins alternatifs
- Gestion des médicaments vétérinaires

Mamedi Medimaro
Abdoulaye Bocar
Ousmane Silly Gandega
Brahim O Cheick O Seyid
Ismail Boubacar
Mohamed Vall Brahim
Isselkhé Mohamed

Restitution Groupe I

Restitution Groupe II

Restitution Groupe III

Annexe 5

Dotation des Avs en Kits vétérinaires
(Médicaments usuels et matériel)